

SAS LE BLOC

3 Avenue de Saint Germain 78700 Conflans Sainte Honorine

DOSSIER ICPE

PLATEFORME YVELINOISE DE VALORISATION TRI - TRANSIT - RECYCLAGE - VALORISATION DES MATERIAUX ET DECHETS DU BTP

TRANSPORT MULTIMODAL ROUTIER / FLUVIAL

SITE LE BLOC - COMMUNES DE ACHERES & CONFLANS-SAINTE-HONORINE (78)







SOMMAIRE

PRESENTATION

PARTIE 1.1 - DOSSIER D'ENREGISTREMENT (SETEC)

1 - FORMULAIRE CERFA 15679*03 ET ANNEXES

ANNEXE 1 - PIECES OBLIGATOIRES

- Annexe 1.1 PJ N°1: CARTE AU 1/25 000 LOCALISATION DE L'INSTALLATION
- Annexe 1.2 PJ N°2: PLAN A L'ECHELLE DE 1/2500 A DISTANCE D'AU MOINS 100 METRES
- Annexe 1.3 PJ N°3: PLANS D'ENSEMBLE A L'ECHELLE 1/500
- Annexe 1.4 PJ N°4: COMPATIBILITE DES ACTIVITES PROJETEES AVEC L'AFFECTATION DES SOLS
- Annexe 1.5 PJ N°5 : CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Annexe 1.6

- PJ N°6a: DOCUMENT JUSTIFIANT DU RESPECT DES PRESCRIPTIONS GENERALES 2515 E
- PJ N°6b: DOCUMENT JUSTIFIANT DU RESPECT DES PRESCRIPTIONS GENERALES 2517 E
- PJ N°6c: DOCUMENT JUSTIFIANT DU RESPECT DES PRESCRIPTIONS GENERALES 2522 D
- Annexe 1.7 PJ N°8: AVIS DU PROPRIETAIRE
- Annexe 1.8 PJ N°9: AVIS DES MAIRES
- Annexe 1.9 PJ N°12 : COMPATIBILITE DU PROJET AVEC LES PLANS, SCHEMAS ET PROGRAMMES

ANNEXE 2 - PIECES COMPLEMENTAIRES SELON LA NATURE OU L'EMPLACEMENT DU PROJET

- Annexe 2.1 DESCRIPTION DU PROJET ET DES ACTIVITES PREVUES SUR LE SITE
- Annexe 2.2 NOTICE ENVIRONNEMENTALE INCLUANT LES MESURES ERC
- Annexe 2.3 BRUIT ETAT INITIAL ET SIMULATIONS (VENATHEC)
- Annexe 2.4 POUSSIERES PLAN DE SURVEILLANCE ET ETAT INITIAL (RINCENT AIR / BIOMONITOR)
- Annexe 2.5 PAYSAGE (SMALL PAYSAGISTE)

PARTIE 1.2 - MEMOIRE EN REPONSE A L'AVIS FORMULE PAR L'ARS



PARTIE 2 - DOSSIER DE DECLARATION LOI SUR L'EAU (FR ENVIRONNEMENT NAUTIQUE)

1- DOSSIER LOI SUR L'EAU ET ANNEXES

Annexe 1: NOTICE HYDRAULIQUE EP/EU DE LA PLATEFORME (SERVICAD)

Annexe 2 : ETUDE HYDRAULIQUE (BIEF CARICAIE)

Annexe 3: PROCEDURE D'EVACUATION DES MATERIAUX STOCKES SUR SITE EN CAS DE CRUE

2 - FORMULAIRE CERFA 14734*03 ET ANNEXES

Annexe 1: ANNEXE OBLIGATOIRE N°1

Annexe 2: PLAN DE SITUATION

Annexe 3: PHOTOS AERIENNES ET PRISES DE VUE DU SITE

Annexe 4: PLANS MASSE DU PROJET

Annexe 5: PRECISIONS AFFILIEES AU PPRI

Annexe 6: MESURES PRISES EN PHASE TRAVAUX ET EN PHASE EXPLOITATION



PRESENTATION DU PROJET

La Société SARTORIUS, dans le cadre du développement de son Pôle Environnement, a racheté la plate-forme LE BLOC de fabrication de blocs bétons, de transit et négoce de matières naturelles et/ou préfabriquées, afin de pérenniser ce site industriel historique et, de développer des activités en cohérence avec le territoire, les différents schémas d'orientations et son positionnement à la confluence du fleuve. Le Groupe SARTORIUS dans le cadre du rachat de la société LE BLOC a l'opportunité de compléter ses activités yvelinoises, carrières d'extraction et installations de stockage de déchets inertes, par des activités de recyclage et valorisation permettant de limiter la consommation de ressources naturelles et de favoriser l'économie circulaire.

Les objectifs sont donc les suivants :

- Réorienter les activités de la plate-forme du site Le Bloc pour développer une plateforme yvelinoise de tri, transit, recyclage et valorisation de matériaux, de terres, de déchets issus du BTP et de sédiments de dragage/curage et de négoce de matériaux naturels et valorisés à Achères et Conflans-Sainte-Honorine (78) via le transport multimodal routier et fluvial.
- Réhabiliter le ponton existant sur son site par la création d'un ponton de déchargement afin d'offrir des solutions alternatives au transport par la route. En effet, le site LE BLOC se caractérise par son emplacement en front de Seine, à proximité de la confluence avec l'Oise; cet emplacement lui confère un potentiel important vis-à-vis du transport fluvial et une alternative lui permettant d'éviter de passer par les abords des centres-villes des communes avoisinantes ou de la nationale N184.

A ce titre, la société LE BLOC souhaite procéder aux travaux de mise en conformité de sa plateforme pour accueillir notamment des activités de recyclage-valorisation de matériaux et d'aménagement du de ce ponton ancré sur pieux, afin d'assurer la transparence hydraulique de l'ouvrage.

Le présent document constitue donc :

- le dossier de demande d'enregistrement au titre des rubriques de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement dont les installations projetées relèvent (rubriques 2515, 2517, 2522, 4734-2 et 1435), pour l'implantation d'une plateforme yvelinoise de tri, transit, recyclage et valorisation de matériaux, de terres, de déchets issus du BTP et de sédiments de dragage/curage et de négoce de matériaux naturels et valorisés à Achères et Conflans-Sainte-Honorine (78);
- le dossier de déclaration Loi sur l'eau valant document d'incidence au titre du Code de l'Environnement relatif aux travaux de réhabilitation du ponton sur le site, pour le transport fluvial.

Ces dossiers se composent respectivement des formulaires Cerfa 15679*03 (Demande d'enregistrement pour une installation classée pour la protection de l'environnement) et 14734*03 (Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale) et de leurs pièces obligatoires et complémentaires conformément aux dispositions du Code de l'environnement.



Ces dossiers ont été élaborés par :

SETEC Energie Environnement
Immeuble Central Seine - 42-52 Quai de la Rapée - CS71230 - 75583 PARIS Cedex 12 Tél : 01 82 51 55 55
Gwenaëlle LE DEODIC – Chef de Projets
environnement@setec.fr
www.setec.fr

et

FR Environnement Nautique 2 Allée Emile Le Page 29000 QUIMPER Tél : 02 98 51 47 94 Claire CALAREC – Chargée de Projets

Les études connexes ont été réalisées par :

- SERVICAD
- VENATHEC
- BIOMONITOR
- RINCENT AIR
- SMALL PAYSAGISTE
- BIEF (CARIÇAIE)